

Groupe Politiques publiques

Réunion du 11 octobre 2023

Etaient présent.e.s :

Collège salariés

Antonia Vitti – SFA-CGT

Hervé Hagggar – SFA CGT

Sébastien Duenas – Sud Culture

François Bourcier – SNMS-CGT

Collège employeurs

Valérie Zipper - Synavi

Camille Chabanon – Profedim / FEVIS

Valère Bertrand - Synavi

Nelly Vial – regroupement des compagnies de danse en AURA

Simge Gücük - regroupement des compagnies de danse en AURA

Hugo Frison – Groupe des 20

Collège Etat et collectivités

Didier Gerardo - FNCC

Yves Dumoulin - FNCC

François Pouzadoux – Région AURA

François Descoeur - AMRF

Tour d'actualité

François Descoeur (AMRF) fait part du nouveau projet « Villages d'avenir » qui concernera 15 à 20 communes par département. Certains thèmes pourront être à dominante culturelle. Il serait intéressant de l'associer à l'expérimentation portée par le COREPS lorsque ce sera possible.

Yves Dumoulin (FNCC) revient également sur Villages d'avenir. Le dispositif permet une assistance d'ingénierie de l'Etat auprès des communes. Il n'est pas fait pour la culture en tant que tel mais peut être lié dans le cadre de l'aménagement des villages sur des installations œuvres d'art, la valorisation des communes.

François Descoeur (AMRF) explique que le spectacle vivant peut y être introduit via la communication et le guide de certains musées et de certaines œuvres.

François Pouzadoux (Région AURA) explique que villages d'avenir fonctionne par une labellisation avec aides en ingénierie. Il fait le lien avec l'AAP Cultures en territoires porté par la Région en direction des communes rurales : dans les dossiers qui ont été déposés et qui étaient issus de zones rurales, les agents de la Région ont observé un manque d'ingénierie qui a été handicapant. La possibilité de mobiliser du personnel en ingénierie via Villages d'avenir peut revêtir un intérêt.

Marjorie Glas (COREPS) ajoute que cette problématique de l'ingénierie est revenue de manière régulière dans les échanges au sein du GT Politiques publiques, les équipes artistiques pointant notamment le fait que ce travail d'ingénierie leur retombait souvent dessus ;

Antonia Vitti (SFA CGT) insiste pour que les personnes recrutées sur ces postes aient un minimum d'expérience sur la question culturelle. Elle ajoute, en point d'actualité, que la CGT organise le samedi 14 octobre une fête de l'assurance chômage à Lyon. Il y aura deux tables-rondes où l'actualité réforme assurance chômage sera discutée.

Valère Bertrand (SYNAVI) fait part de son impression d'une répétition tous les 3-4 ans sur les problématiques de l'assurance chômage. Le SYNAVI étudie quelles sont les propositions qui seront faites pour le remaniement de cette nouvelle convention. Il fait part de son inquiétude et d'une peur d'une fragilisation accrue du secteur et des acteurs culturels. Il soulève un deuxième point : dans le cadre des préconisations établies par le GT Politiques Publiques, il rappelle que si la nécessité de prendre en compte la charge administrative que représente une action sur un territoire pour les structures avait été soulignée, il faut pour autant être attentif au réflexe des collectivités en matière de compétence culture par l'ouverture de postes dédiés. Il est nécessaire de travailler aussi en partenariat avec des compagnies ou des structures. Cela permet d'avoir des opérateurs et de conserver des moyens dédiés au projet et pas seulement à l'ingénierie. Il aborde enfin le sujet des Olympiades culturelles. Dans le cadre des JO 2024, le ministère a souhaité ajouter un volet culturel. Dans le cadre de ces Olympiades culturelles donc, il est possible de trouver des financements particuliers pour agir sur les territoires.

Point sur l'expérimentation portée par le COREPS

En prélude à la conversation, **Marjorie Glas (COREPS)** précise que d'autres expérimentations sont en cours sur le territoire régional. Il faudra donc veiller à leur articulation si nécessaire. Elle rappelle par ailleurs avoir eu l'occasion d'échanger avec les services de la DRAC pour discuter des modalités possibles de cette expérimentation. Les points suivants ont été abordés :

- La nécessité de penser la gouvernance de ces expérimentations et la place des membres du COREPS. Une délégation du groupe Politiques publiques pourrait être désignée pour suivre chacune des expérimentations menées.
- Le périmètre de l'action pourra être variable : le département paraît être un échelon intéressant pour réfléchir la coopération entre différents échelons territoriaux. Mais il serait aussi intéressant de travailler sur les frontières administratives.
- Il est proposé d'expérimenter sur deux à trois territoires maximum. Il sera demandé aux collectivités partenaires un engagement de présence et un engagement financier.
- La DRAC a fait une demande de financement à la DGCA et attend un retour.

Valère Bertrand (Synavi) demande à ce que ces expérimentations puissent être financées sur de nouvelles lignes. Il trouve que la gouvernance partagée est un point positif. Chacun devra sortir de ses propres dispositifs et travailler sur la spécificité du territoire.

François Pouzadoux (Région AURA) dit qu'il y aura la possibilité d'accompagner ces expérimentations dans le cadre des dispositifs de la Région. Christine Azoulay suivra l'expérimentation pour la Région.

François Descoeur (AMRF) dit être là pour qu'il y ait des retombées sur le monde rural. L'expérimentation ne doit pas s'adresser qu'aux chefs-lieux de département. On ne doit pas non plus écarter des secteurs situés à la frontière du monde rural et du monde urbain.

Yves Dumoulin (FNCC) appelle en effet aussi à prendre en compte les territoires rurbains, situés entre métropole, campagne, etc. Il demande par ailleurs à ce que le critère financier ne soit pas le seul élément pris en compte.

Camille Chabanon (Profedim / FEVIS) trouve qu'il est intéressant de travailler sur la pluralité des territoires ainsi que sur la gouvernance partagée. Il faut en effet corréliser avec les dispositifs existants. Elle appelle à mettre dans la marmite la question de l'émergence, des grands effectifs, des arts de la rue, etc. En ayant en tête la nécessité de propositions esthétiques qui n'existent pas sur ces territoires-là.

Antonia Vitti (SFA-CGT) rappelle l'intention de la CGT de respecter les droits culturels. Si des aides sont ouvertes, il y aura par ailleurs nécessité d'avoir une obligation de résultat. L'argent ne devra pas aller dans du consulting mais bien sur l'emploi. Il faudra aussi prendre en compte la transition écologique.

Yves Dumoulin (FNCC) explique que des accords ont été passés entre l'Etat et les collectivités sur le développement durable. Il rejoint bien l'idée que le développement culturel est là pour apporter un autre type d'offre et pas pour juste communiquer sur l'existant. L'objectif est d'offrir aux habitants une nouvelle offre.

Antonia Vitti (SFA-CGT) souhaite aussi éviter aussi que toutes les équipes, artistes, organisations aient à répondre à de nouveaux appels à projet sans fin. Elle pose enfin une question centrale selon elle: à qui irait cet argent ? aux organisateurs ou aux producteurs ?

Hervé Haggai (SFA-CGT) rappelle qu'il existe déjà des expérimentations portées par des acteurs culturels sur les territoires. Des collectifs d'artistes ont pu créer des événements et mettre en place des choses. Il y a parfois une tentative des collectivités pour récupérer ce type d'événement. Il explique cela par l'inflation d'agents territoriaux qui doivent justifier leur poste.

Valère Bertrand (SYNAVI) considère que les départements peuvent certes être des interlocuteurs privilégiés mais demande à aller plus loin avec les communes, les EPCI. Il se demande qui choisira les différents territoires d'expérimentation ? La DRAC ? Quelle sera la place du COREPS ?

François Descoeur (AMRF) demande à être assez souple sur les critères, ce qui permettra aux territoires ruraux d'être aussi chefs d'expérimentation.

Devenir du groupe pendant cette période : sujets à traiter, périodicité des réunions

En sus de la veille sur l'expérimentation, il est décidé que le groupe politiques publiques maintiendra des réunions régulières permettant de faire un point d'actualité régulier et de traiter de sujets autres au gré des demandes des organisations membres.

La prochaine réunion du groupe aura lieu début novembre. Elle permettra aussi de faire le point sur les informations qui seront remontées en plénière.